

SUIVI BOTANIQUE - JAURE (24)

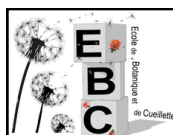
Le Bois de l'Espèr

Renouée persicaire © Créateur de Forêt

Quand

Le 5 avril, le 31 mai, le 19
juillet et le 20 septembre
2024

Qui



Comment

Loupe botanique et détermination à l'aide d'ouvrages (Les plantes de Dordogne et des départements limitrophes, Petite flore de France, Belgique, Luxembourg et Suisse) et des outils informatiques PlantNet et *Flora Incognita*

Méthode et résultats

La parcelle a été divisée en 4 zones, chacune confiée à une équipe de 3 ou 4 observateurs. Une centaine d'espèces végétales (plantes et arbres) ont été observées. Quelques grands traits peuvent être observés :

- Dans la partie basse du terrain, les espèces observées sont plutôt des graminées telles que la Molinie Bleue ou le Dactyle. Dans les endroits plus humides, les joncs sont très présents.
- Dans la partie plus haute du terrain, il y a beaucoup de pousses naturelles d'arbres notamment le châtaignier et le chêne tauzin, présents avant la coupe rase. Sur ces zones, on retrouve également beaucoup de fougères aigle, de ronces et d'asphodèles, plante typique des terrains acides.



Fougère aigle © Créateur de Forêt

Les familles botaniques

Parmi les 97 espèces végétales observées en 2024, certaines familles botaniques sont plus représentées. Une famille botanique permet de regrouper les espèces en fonction de leurs caractéristiques, on en compte 8 principales. Ci-dessous les familles les plus représentées au Bois de l'Espèr.

LES ASTÉRACÉES

Principalement des plantes herbacées, il s'agit de la deuxième famille la plus importante en nombre d'espèces. Au Bois de l'Espèr, on dénombre 20 plantes de cette famille comme la Chicorée amère les Cotonnières ou encore la Pâquerette.

LES POACÉES

Aussi appelées graminées, ces plantes ont des caractéristiques particulières comme des tiges cylindriques. Sur la parcelle, 13 plantes font partie de cette famille comme le Blé, le Roseau ou l'Houlque laineuse.

LES FABACÉES

Cette famille est la deuxième famille la plus importante économiquement car indispensables à l'alimentation humaine et animale. 8 plantes de cette famille ont été identifiées au Bois de l'Espèr tel que le genêt à balais, l'ajonc ou la vesce commune.

LES ROSACÉES

Cette famille comprend des plantes herbacées vivaces mais aussi des arbres. Sur la parcelle, 6 plantes de cette famille ont été observées comme l'alisier torminal, la ronce ou la potentille brillante.



Chicorée amère © Créateur de Forêt



Houlque laineuse © Créateur de Forêt



Vesce commune © Créateur de Forêt



Potentille brillante © Créateur de Forêt

